

ÉLECTION 2019

La santé publique compte

L'ACSP encourage les électeurs à interroger leurs candidats locaux sur d'importantes questions de santé publique. Nous avons l'occasion de lancer à tous les candidats le défi de relever la barre pour les Canadiens. Il ne faut pas nous contenter de réponses toutes faites qui manquent de profondeur. Nous devons imposer aux candidats eux-mêmes une norme plus élevée et nous attendre à mieux de leur part.

La décriminalisation de l'usage personnel de substances psychotropes

Le Canada a besoin d'un gouvernement fédéral déterminé à investir de façon soutenue dans la santé publique à l'échelle du pays. L'ACSP exhorte le prochain gouvernement fédéral à investir dans des stratégies et des programmes favorisant la force et la santé des Canadiens et des Canadiennes, peu importe leur statut économique et social.

RELEVER LA BARRE POUR LES FAMILLES CANADIENNE

La consommation de substances psychotropes illégales au Canada persiste malgré les efforts soutenus visant à réduire leur consommation. La criminalisation des personnes qui consomment ces substances demeure le principal outil pour contrôler leur usage; cependant, elle reste vaine.

Il est temps que le Canada fasse mieux.

APPEL À L'ACTION

L'ACSP exhorte le prochain gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les territoires pour :

- décriminaliser la possession de petites quantités de substances psychotropes actuellement illégales à des fins d'usage personnel et offrir des solutions de rechange aux infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité, notamment le recours à des absolutions inconditionnelles et sous conditions;
- décriminaliser les ventes et le trafic de petites quantités de substances psychotropes illégales par les jeunes contrevenants à l'aide de dispositions légales semblables à celles mentionnées ci-dessus;
- établir des procédures probatoires et proposer diverses solutions de rechange en matière d'application de la loi, notamment une plus vaste gamme d'options de traitement, pour les personnes qui contreviennent à la nouvelle loi sur les drogues;
- établir une infrastructure de promotion de la santé et de réduction des méfaits afin que toutes les personnes qui désirent suivre un traitement puissent le faire rapidement;
- offrir l'amnistie aux personnes qui avaient été déclarées coupables de possession de petites quantités de substances psychotropes illégales;
- offrir un plus grand nombre d'options de réduction des méfaits fondées sur des données probantes qui comprennent, par exemple, un meilleur accès aux centres d'injection supervisés et aux services d'analyse de la pureté des drogues.

#SantéPubliqueCompte



ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Au Canada, selon [une enquête menée en 2017](#), plus de 13 % des adultes, 19 % des jeunes de 15 à 19 ans et 33 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans avaient consommé du cannabis durant l'année antérieure, et une proportion de 3 % de la population avait admis avoir déjà consommé au moins une de cinq drogues (cocaïne ou crack, ecstasy, amphétamines ou méthamphétamines, hallucinogènes ou héroïne). Cette proportion représente une hausse par rapport à 2015, où elle n'était que de 2 %, et résulte de l'usage accru de la cocaïne. Toujours selon cette enquête, 22 % des jeunes de 15 à 19 ans disaient avoir consommé des produits pharmaceutiques psychoactifs (analgésiques opiacés, stimulants et/ou tranquillisants et sédatifs), tout comme 21 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans et 23 % des adultes de 25 ans et plus. Dans ces groupes, 5 % ont dit que leur usage de ces produits était problématique. [Le coût global de l'usage de substances au Canada](#) était estimé à 38,4 milliards de dollars en 2014, dont environ 8,8 milliards étaient associés à l'usage des opioïdes, de la cocaïne, d'autres neurodépresseurs du système nerveux central (SNC), d'autres stimulants du SNC et d'autres substances. L'usage des substances psychotropes illégales pose un problème croissant, comme en témoigne la crise actuelle des opioïdes, la disponibilité de produits de synthèse de plus en plus dangereux et le mésusage croissant des produits pharmaceutiques d'ordonnance.

Ces problèmes persistants démontrent que la criminalisation ne réduit pas la probabilité de la consommation de substances psychotropes illégales et provoque souvent la stigmatisation et autres préjudices pour ceux qui sont pris en possession de petites quantités de substances aux fins d'usage personnel.

Il existe une solution de rechange à la criminalisation : une démarche de santé publique qui vise le maintien et l'amélioration de la santé des populations fondée sur les principes de la justice sociale, des droits de la personne et de l'équité, des politiques et des pratiques éclairées par des données probantes et sur la prise en compte des déterminants de la santé sous-jacents. Une telle démarche met la promotion de la santé, la protection de la santé, la surveillance de la santé des populations et la prévention des décès, des maladies et des invalidités au cœur de toutes initiatives connexes. Elle fonde également ces initiatives sur des données probantes concernant de ce qui fonctionne ou ce qui promet de fonctionner. C'est une démarche structurée, globale et multisectorielle, et fondée sur la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que sur plusieurs conventions des Nations unies (ONU).

QUESTIONS À POSER AUX CANDIDATES ET AUX CANDIDATS

1. Êtes-vous en faveur de décriminaliser la possession de petites quantités de substances psychotropes illégales à l'heure actuelle?
2. S'il est élu, votre parti modifiera-t-il le Code criminel pour décriminaliser la possession de petites quantités de substances psychotropes actuellement illégales pour consommation personnelle et présentera-t-il des options de rechange aux peines relatives aux déclarations sommaires de culpabilité, notamment le recours aux absolutions inconditionnelles et sous conditions?
3. Votre parti développera-t-il les infrastructures existantes de réduction des méfaits et de promotion de la santé pour que toutes les personnes qui désirent suivre un traitement puissent y avoir accès facilement et rapidement?

RESSOURCES

- [Énoncé de position de l'ACSP : La décriminalisation de l'usage personnel de substances psychotropes](#)

AU SUJET DE L'ACSP

Fondée en 1910, l'Association canadienne de santé publique (ACSP) est la voix indépendante de la santé publique au Canada et entretient des liens avec la communauté nationale et internationale. L'ACSP est une association mutuelle bénévole nationale sans but lucratif. Ses membres croient à l'accès universel et équitable aux conditions de base nécessaires pour parvenir à la santé pour tous.